

Trois ans de prison pour "l'usurpateur" de l'identité d'un prince sur Facebook

23/02/2008

Le procureur avait réclamé "un châtement exemplaire pour utilisation de données informatiques falsifiées et usurpation d'identité princière".

La défense avait accusé la police de l'avoir "contraint" à signer le procès verbal d'interrogatoire et plaidé la relaxe. "Aux Etats-Unis, au Canada, en Europe de pareils faits ne font pas l'objet de procès. Sur Facebook vous trouvez des sites de Sarkozy, Bush ou Blair ainsi que de stars du sport ou du cinéma sans que l'on puisse certifier qu'ils soient vrais", a assuré Me Ali Ammar.

"Le prévenu n'a commis ni escroquerie, ni porté atteinte à quiconque. Preuve en est qu'il n'y a ni plaignant, ni partie civile à ce procès", a ajouté l'avocat.

Interrogé par le président du tribunal sur les raisons qui l'avaient poussé à créer un site au nom du prince Moulay Rachid, Fouad Mourtada a répondu: "Je l'admire, je l'aime bien et je ne lui ai causé aucun tort, c'était juste une plaisanterie. je suis innocent".

Agé de 27 ans, cet ingénieur informaticien, diplômé de la prestigieuse Ecole Mohammedia des Ingénieurs (EMI) de Rabat, avait été arrêté le 5 février.

Source: AFP

<http://www.yabiladi.com/article.php?cat=societe&id=2331>